



Département de la HAUTE-MARNE
Information des acquéreurs et des locataires
Plan de prévention du risque mouvement de terrain (PPRmvt)
Commune de CHANCENAY
Fiche technique

Descriptif du risque

L'existence sur le territoire de la commune de Chancenas de nombreuses cavités souterraines, anciennes carrières de pierre à bâtir calcaire, s'est manifesté par des affaissements en plusieurs points et par la destruction de deux maisons en 1990.

La présence de nombreuses habitations dans les zones pavillonnaires, d'une école et d'un gymnase, ainsi que de l'ex RN 35, dans la zone où l'aléa est avéré ou suspecté, doivent être prises en compte dans le cadre de la connaissance des risques naturels majeurs.

Le risque d'instabilité des terrains est lié à la dégradation de ces cavités, toutes abandonnées, engendrant des fissures ou des effondrements de la voûte ou des piliers. Ces désordres peuvent être accélérés par le remplissage des cavités lié à des infiltrations d'eau météorique.

L'aléa (probabilité de l'apparition du phénomène d'effondrement des cavités souterraines)
La cartographie de l'aléa a été établie d'après l'état des informations actuellement disponibles

Cette cartographie est basée sur les éléments suivants :

- l'interprétation géomorphologique, qui permet de circonscrire les secteurs dans lesquels il ne peut y avoir d'exploitation en souterrain car l'épaisseur de toit serait trop faible, ou que le niveau exploitable serait en partie ou totalement érodé ;
- l'interprétation qualitative de la carte du gradient vertical gravimétrique, qui permet d'estimer l'extension des zones d'anomalies négatives correspondant à un déficit des densités du sous-sol, et qui ne seraient pas dues à la présence de terrains de densité plus faible que les calcaires (formations superficielles ou d'altération ;
- les résultats des sondages de contrôle de ces anomalies qui ont pu rencontrer :
 - des terrains en place (formations superficielles ou calcaires),
 - des formations indiquant la présence de carrières à ciel ouvert remblayées,
 - des cavités certaines, plus ou moins remblayées ou affaissées ;
- l'expertise de la carrière Sauvage, qui montre que la technique d'exploitation du calcaire local par « chambres et piliers tournés », dans la limite des profondeurs connues, conduit à des ruptures de toit évoluant régressivement vers la surface jusqu'à l'apparition de fontis.



Les consignes en cas de danger ou d'alerte

Pendant la crise il y a lieu :

de fuir à l'extérieur du secteur exposé à l'effondrements des cavités souterraines

puis de s'informer auprès de la mairie

de ne pas aller chercher les enfants à l'école